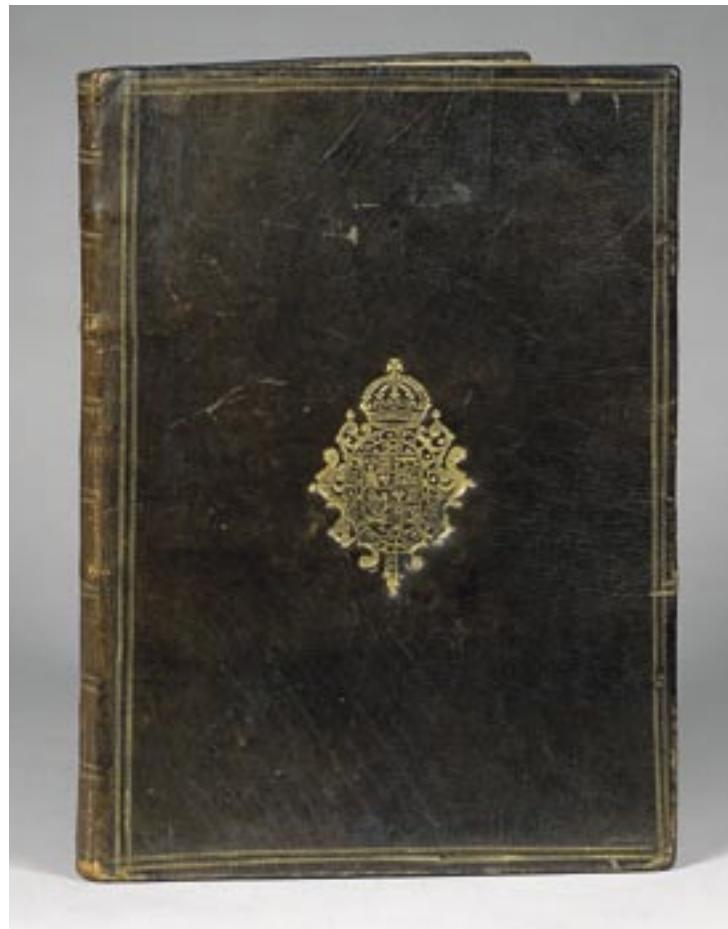




300

300

LA SERRE, Jean Puget de.
*Histoire de l'entrée de la Reyne Mere
du roy tres-chrestien dans les Provinces
Unies des Pays-Bas*
Londres, John Rayworth pour
George Thomason et Octavian
Pullen, 1639
In-folio (401 x 279mm)
3 000 / 5 000 €



300

**RELIE AUX ARMES DE CHARLES I^e D'ANGLETERRE. SUPERBES
GRAVURES. RARE**

Initiales ornées

ILLUSTRATION : un frontispice allégorique, une gravure de dédicace montrant les membres des Etats Généraux de Hollande réunis autour d'une table, 2 portraits de Frédéric-Henri, des princes et princesses d'Orange et 11 gravures (dont une double) attribuées à Wenzel Hollar

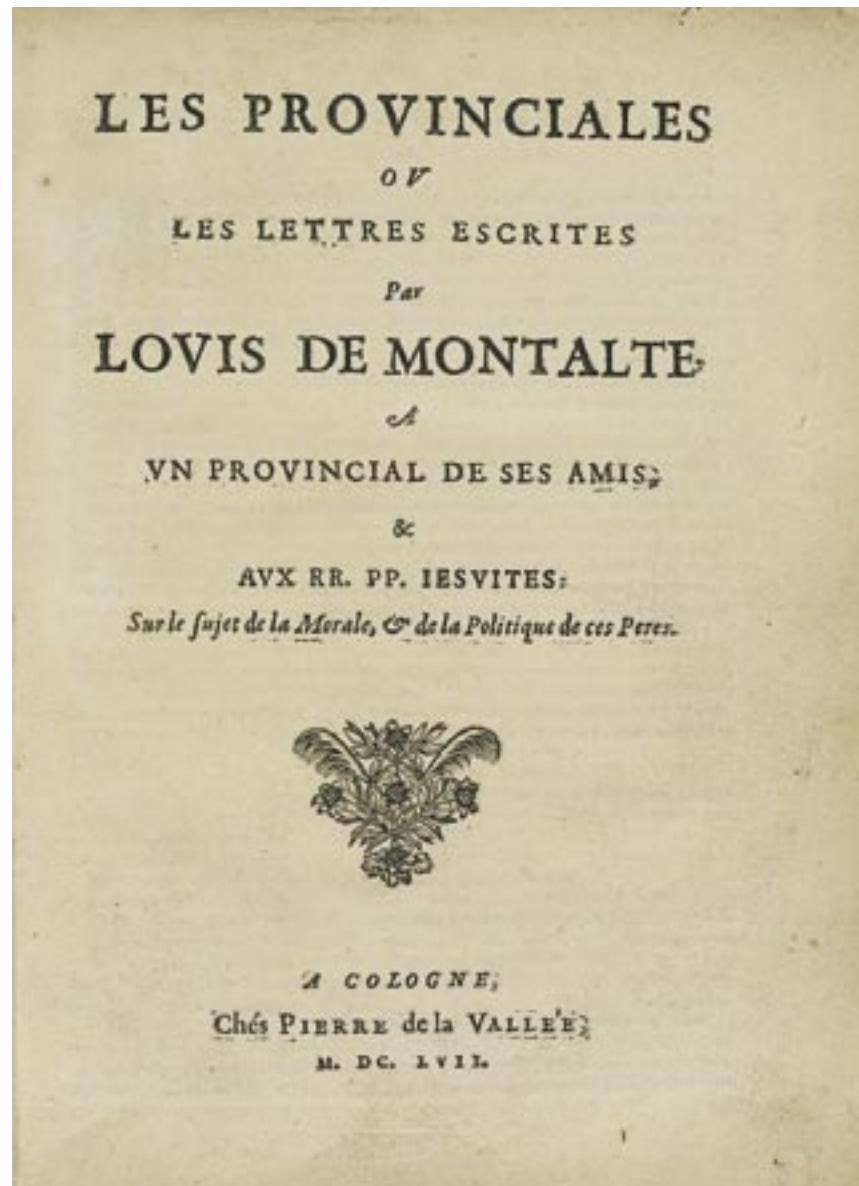
RELIURE DE L'EPOQUE. Maroquin brun, armes dorées au centre des plats, encadrement d'un double filet doré, dos long, tranches dorées

PROVENANCE : Charles Ier d'Angleterre (armes sur les plats) -- Lord Boston -- S.S. Banks (note manuscrite datée du 15 avril 1815)

REFERENCES : Vinet 490 -- Landwehr, *Splendid Ceremonies*, 106 -- Fairfax-Murray 687

Charnière légèrement fendue

Exemplaire de présent, richement relié à l'époque aux armes du protecteur de l'artiste et gendre de Marie de Médicis, le roi Charles Ier d'Angleterre. Il est en grand papier, beaucoup plus grand de marges que le célèbre exemplaire Beckford-Abdy vendu en 1975. Ce livre de fêtes avait été commandité par le roi d'Angleterre Charles Ier afin de conserver le souvenir des fêtes données à l'occasion de la venue en Angleterre de sa belle-mère Marie de Médicis. Celle-ci était désignée dans la dédicace comme «la Grande Reyne des Fleurs-de-lis». La veuve de Henri IV, exilée depuis six ans dans les Pays-Bas espagnols par son fils le roi Louis XIII pour n'avoir pas voulu se retirer à Florence, avait décidé de se mettre sous la protection du prince d'Orange, Frédéric-Henri, qui la reçut en grande pompe.



301

301

PASCAL, Blaise.

Les Provinciales

Cologne, Pierre Vallée, 1657

In-4 (242 x 170mm)

5 000 / 7 000 €

RELIE EN VELIN DE L'EPOQUE. CHEF D'OEUVRE DE LA LANGUE FRANCAISE

EDITION ORIGINALE. *Advertissement* en premier état, avec mention de dix-sept lettres seulement
PIECE JOINTE : Blaise Pascal, *Lettre au R. P Annat sur son écrit qui a pour titre, La bonne foy des jansenistes,*
[1657], 2 feuillets

RELIURE DE L'EPOQUE. Vélin ivoire. Etui

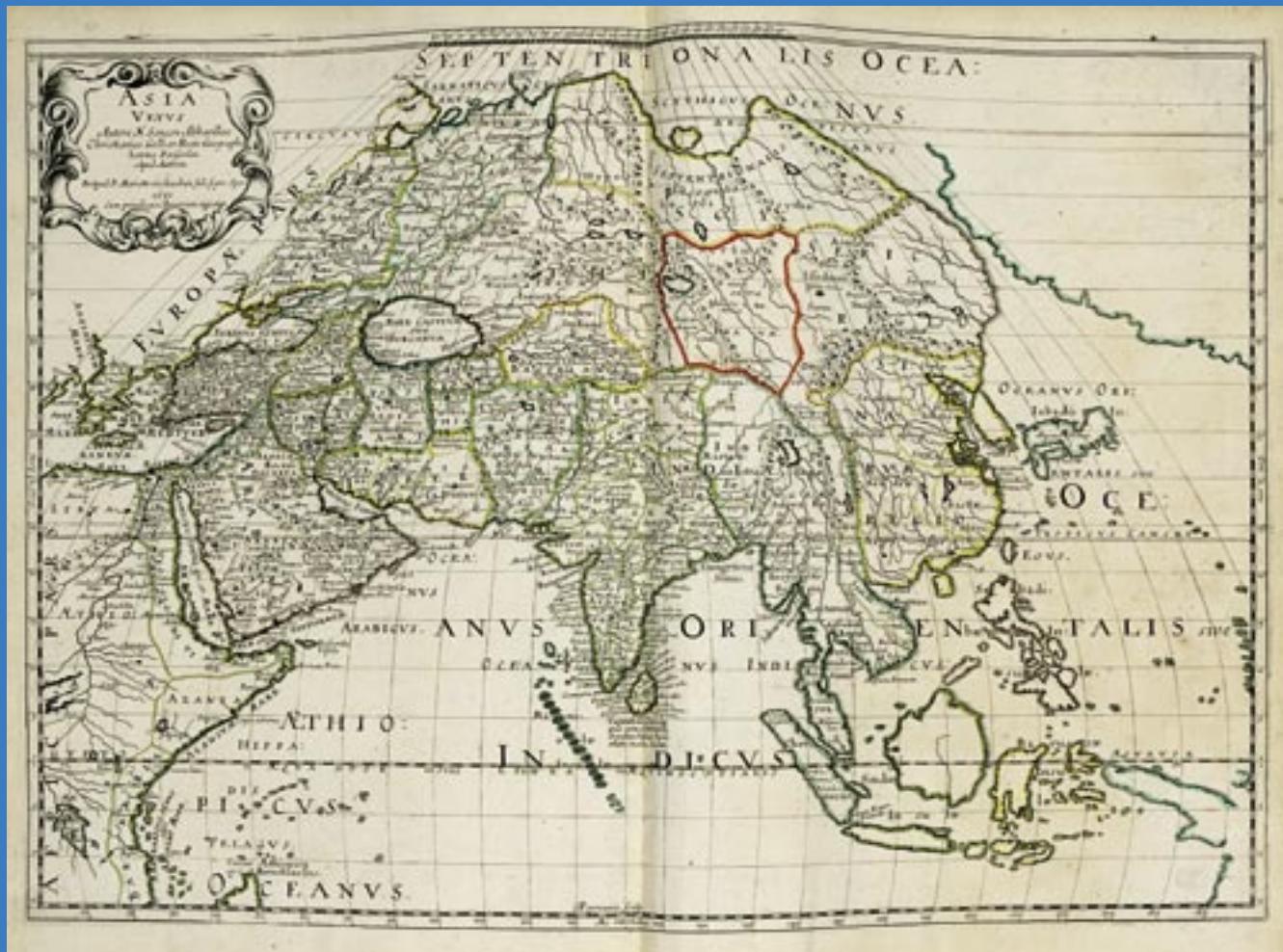
PROVENANCE : Cure de Souzy -- L'Argentière (ex-libris)

REFERENCES : Tchemerzine V 62 -- *En français dans le texte*, p. 120-121, n° 96 -- PMM 140

REFERENCE (de la pièce jointe) : Tchemerzine V 65, 7

Cahiers des quatrième et neuvième lettres un peu roussi. Petit accroc restauré au vélin

Ces lettres anonymes, imprimées au fur et à mesure de leur composition, ont été publiées entre le 23 janvier 1656 et le 24 mai 1657, puis réunies en recueil probablement par les soins de Nicole. Sous cette forme, elles reçurent un titre d'ensemble et le nom d'un auteur imaginaire, Louis de Montalte.



302

302

SANSON D'ABBEVILLE, Nicolas.
*Cartes générales de toutes les parties
du monde*

Paris, l'auteur et Pierre Mariette,
1658
In-folio (438 x 328mm)
10 000 / 15 000 €

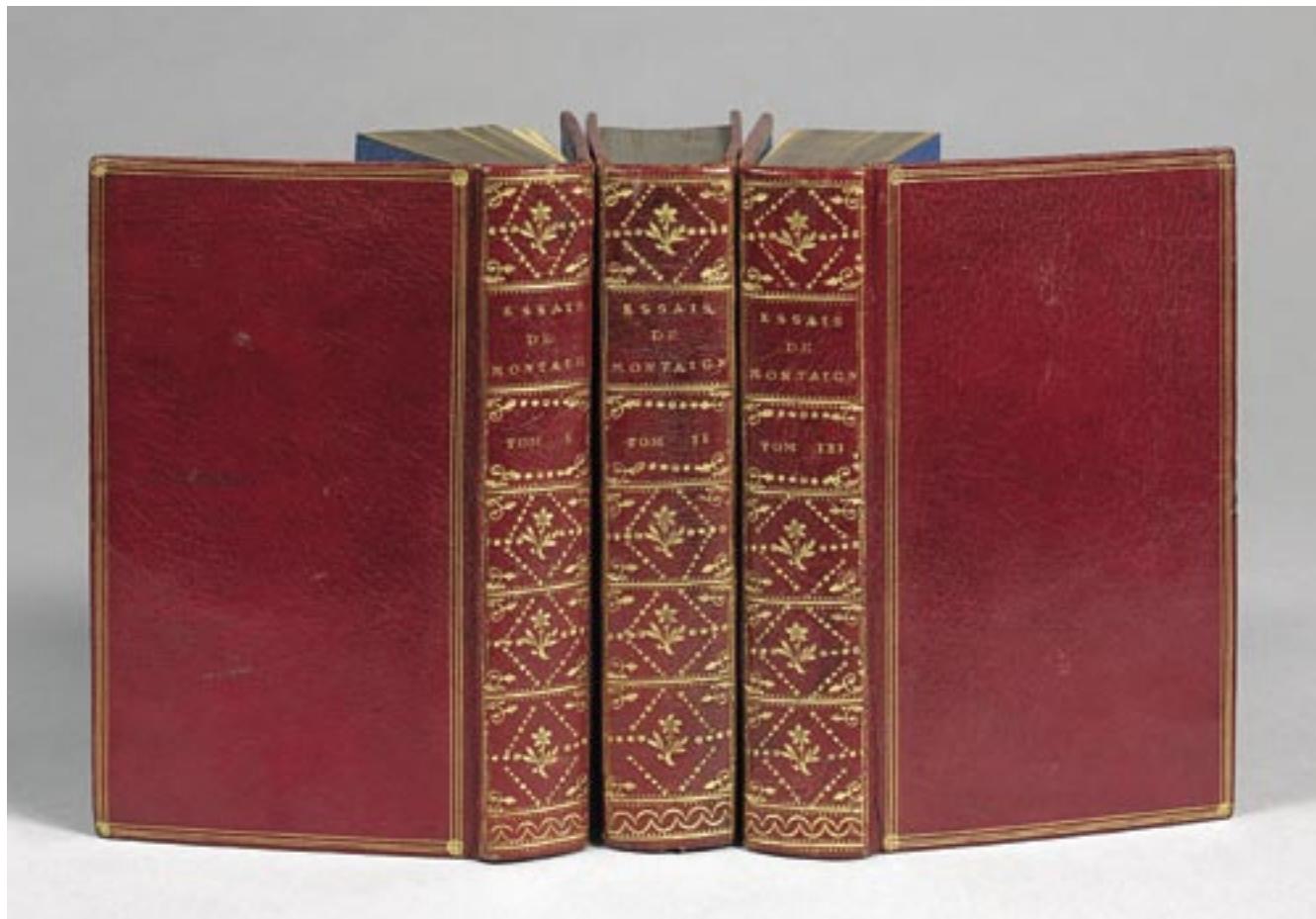
PREMIER ATLAS MONDIAL FRANCAIS. EXEMPLAIRE ENRICHIE
DE NOMBREUSES CARTES

EDITION ORIGINALE

ILLUSTRATION : 113 cartes de Nicolas Sanson d'Abbeville rehaussées à l'époque d'un beau coloris
ILLUSTRATION AJOUTEE : 3 mappemondes à double page, 12 cartes d'Amérique et 19 cartes supplémentaires (après les cartes numérotées 38, 43, 65, 70, 75 et 84), toutes de Nicolas Sanson d'Abbeville, rehaussées à l'époque d'un beau coloris
RELIURE DE L'ÉPOQUE. Veau brun granité, dos à nerfs orné, tranches mouchetées
REFERENCE : Phillips 4260

NOMBREUSES RESTAURATIONS À LA TABLE DES CARTES, QUELQUES TACHES À LA PLANCHE 60. RELIURE TRÈS RESTAURÉE

Nicolas Sanson d'Abbeville créera le premier atlas français du monde, entre 1630 et 1670. Cet atlas comporte notamment une carte de la France au 1/1.000.000e (1665), des cartes régionales détaillées et aussi une carte des postes de France (1632). Il regroupe des cartes gravées à dessein pour cette entreprise, auxquelles s'ajoutent certaines publiées isolément. Ceci explique l'importante fourchette des dates de publication, s'étendant de 1632 à 1659.



303

303

MONTAIGNE, Michel de.

Les Essais

Amsterdam, Antoine Michiels, 1659

3 volumes in-12

(151 x 86mm)

2 000 / 3 000 €

RELIURES EN MAROQUIN ROUGE DU XVIII^e SIECLE

ILLUSTRATION : frontispice gravé par P. Clouwet : portrait de Montaigne et sa devise dans un encadrement de cariatides

RELIURES DU XVIII^e SIECLE. Maroquin rouge, triple filet doré en encadrement avec rosette aux angles, dos longs richement ornés avec décor doré, tranches dorées

PROVENANCE : chiffre LD manuscrit non identifié sur le feuillett de titre

REFERENCES : Sayce 33 -- Willems 1982 : «Il fut un temps où ce Montaigne passait pour une production des presses elzévirienne... Mais si l'édition est étrangères aux célèbres imprimeurs hollandais... elle est digne par sa belle exécution de prendre place dans les collections. Ainsi du reste en jugent les amateurs qui payent fort cher ces trois volumes lorsqu'ils sont bien conservés et grands de marges»

Quelques très légères piqûres

L'une des premières éditions maniables des *Essais*, accompagnée d'une table analytique générale. Elle a été partagée avec le libraire Foppens de Bruxelles, qui l'a imprimée.

304

ERCOLANI Girolamo.

Le Eroine della solitudine sacra

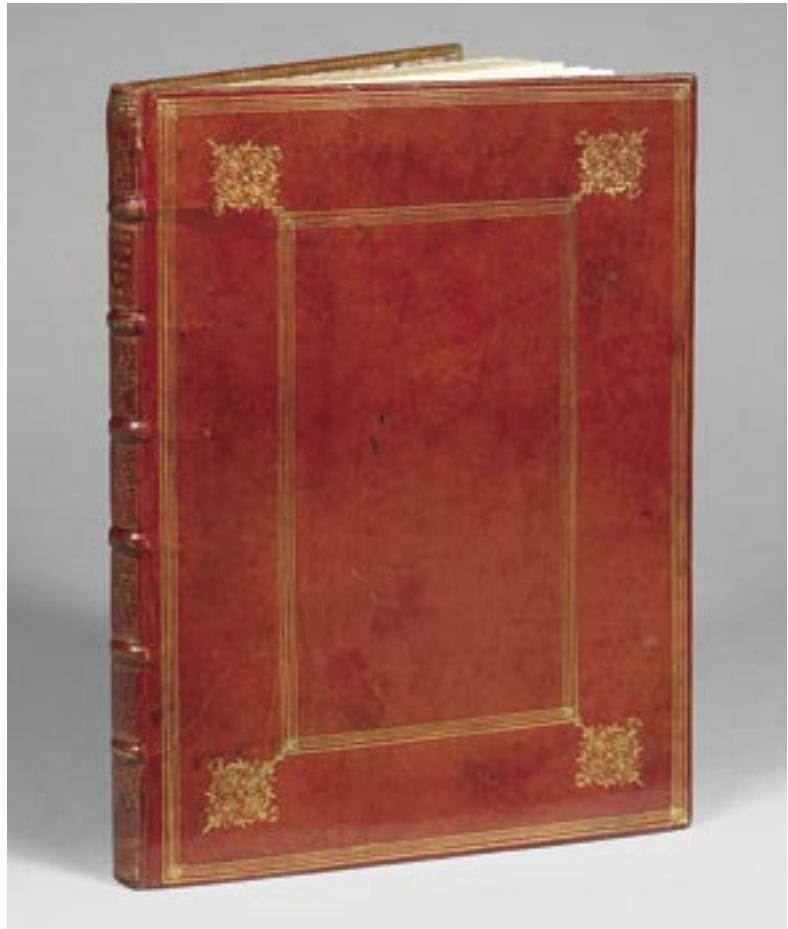
Venise, Francesco Baba, 1655

In-8 (161 x 106mm)

100 / 150 €

ILLUSTRATION : titre frontispice gravé et 11 eaux-fortes (sur 15) imprimées à pleine page
RELIURE DE L'ÉPOQUE. Vélin ivoire, dos long, tranches bleues

Manquent les feuillets a8, E1, S4-S5, Aa5, Dd7, KK12 blanc et 4 planches, trous de vers et lacunes à quatre gravures et à deux feuillets de texte, la gravure de la p. 352 complète le cahier, la page de titre gravée est amputée de sa marge en tête et en queue



305

305

LA FAYETTE, Marie-Madeleine
Pioche de La Vergne, comtesse de.
*Histoire de la Princesse de
Montpensier*

Manuscrit
[Paris], [vers 1660]
In-folio (275 x 198mm)
10 000 / 15 000 €

**EXEMPLAIRE LA ROCHEFOUCAULD RELIE EN MAROQUIN ROUGE
DE L'EPOQUE D'UNE COPIE MANUSCRITE DE LA PRINCESSE DE
MONTPENSIER**

84 pages à l'encre brune, 19 lignes par page, une initiale calligraphiée, quelques traces d'or fin
RELIURE DE L'EPOQUE. Maroquin rouge à grain très fin, double encadrement, décor doré de fers
filigranés et au pointillé dans les angles, dos à nerfs entièrement orné de motifs dorés au pointillé, dentelle
dorée intérieure, gardes et doubles gardes de papier marbré, tranches dorées
PROVENANCE : signature autographe d'un La Rochefoucauld, descendant de l'auteur des *Maximes*, sur le
premier feuillett et cachet de la bibliothèque de La Rocheguyon

Petites taches aux 4 premiers feuillets. Quelques discrètes restaurations aux angles et aux coiffes

Madame de La Fayette s'installa seule à Paris en 1661. Dans *La Princesse de Montpensier*, elle tenta de montrer les ravages que l'amour peut faire dans l'existence d'une femme et peignit le personnage dont elle fut la triste confidente, Henriette d'Angleterre, *Madame*. Annonçant le procédé du décalage historique qu'elle utilisera dans *La Princesse de Clèves*, l'intrigue se situe au XVI^e siècle, dans l'entourage du duc d'Anjou, le futur Henri III, avec les Guise et les Montpensier comme protagonistes et le massacre de la Saint Barthélemy en toile de fond. Antécédent direct de *La Princesse de Clèves*, cette nouvelle, assez peu connue, présente déjà toutes les qualités d'analyse psychologique et de puissance romanesque de l'écrivain. Ce manuscrit a appartenu à un descendant direct du duc de La Rochefoucauld, l'auteur des *Maximes*. Celui-ci et Madame de La Fayette se seraient rencontrés en 1664. On peut imaginer que ce manuscrit marquerait ainsi une toute première étape de leurs relations.

Socrate appelle leur Requête *βοήθειαν μηνοντας* un acte de repentance, & en un autre endroit *βοήθειαν της μετανοίας* un acte de retractation, ce qu'il ne rapporte qu'à la Foy.

L'autre est qu'ils diminuent leur faute autant qu'ils peuvent en voulant faire croire que ce n'est pas pour être attachés à aucune herésie qu'ils avoient refusé à la définition de la Foy, mais pour n'avoir pas bien compris la signification du mot de consubstantiel, qu'ils disent avoir mieux examinée depuis, & dans la crainte que ce nouveau mot ne troublât la paix de l'Eglise. Car c'est ce qu'ils veulent faire entendre quand ils disent, qu'ils n'avoient proposé leurs pensées que pour assurer la paix & la tranquillité des Eglises.

Mais pour le second chef qui estoit le refus de condamner Arius, ils rachètent seulement de se justifier sur ce point, mais sans témoigner qu'ils le condamneroient à l'avenir, comme on le peut faire voir par deux raisons convaincantes.

La 1. est qu'ils ne disent autre chose sur ce sujet, sinon qu'ils n'avoient pas souffrit à l'anathème contre Arius, parce qu'ils estoient entièrement persuadés (*πεπεισμένοι*) par la connaissance particulière qu'ils avoient de ses sentiments, qu'il n'etait pas tel qu'on le croyoit. Or cette raison est fort bonne en foy, supposé que le fait fut véritable, pour excuser leur résistance. Mais en peut-on conclure sans un renversement d'esprit, qu'ils témoignoient par là la fermeté de cette résistance, & être refous d'anathématiser Arius, parce qu'ils le croyoient fort bon Catholique. Ne declarez autre chose à un Concile touchant un homme accusé d'herésie, sinon qu'en est très-persuadé qu'il est très-innocent, est-ce témoigner qu'en est peint de dire anathème à cet homme, & d'approuver que tout le monde le fasse.

La 2. raison est que ces Prelats suppléants dans cet acte, qu'Arius avoit fait faire à tout ce qu'on lui avoit objecté, *αναθεμάτισεν* le *οὐδὲ διδάσκαλον*, & qu'il avoit été rejeté par le Concile. Il n'etait donc plus en état qu'on lui dise dire anathème, puis qu'il n'estoit plus condamné. Et par conséquent comme on ne pouvoit plus demander à Eusebe & à Thosogni qu'ils l'anathématisent, on ne peut aussi prétendre qu'ils aient souscrit par cet acte à la condamnation, laquelle ne subsistoit plus selon ce même acte. Et ainsi quand ils disent généralement qu'ils approuvent les choses qui ont été jugées par les Prelats, cela ne peut regarder que la Foy, & non pas l'anathème contre Arius, puis qu'ils supposent que le Concile l'avoit levé, & qu'ainsi il n'etait plus question de consentir à cet anathème qui n'etait plus.

C'est pourquoi ces paroles Grecques de la Requête d'Iléthie à l'empereur Théodose, que Christophe lors a traduites ainsi : *Quid si sedis nostra Concilium ratione nostra velis fieri adiutorum, peuvent encore être prises en un autre sens, qui les joindroit à ce qui precede; qui est qu'après avoir dit qu'il avoit été appelle par le Concile, on remettra sur les effets d'eustathie et pour le faire, on envoi au saint et honnête l'eccl. 16. que fut plus seulement au bout de l'interrogatoire, que fut accueilli dans l'eccl. 17. Arius etement excommunicatus, et non pas avec tout l'eccl. 18. acceptatus. au reste ce que fut dans lequel le eccl. et de Thessalonice est remarquable. Tj. utrum ou vel aratet in his qui sunt in eccl. 17. il besté tenuct et fier de fond du bon le sacerdos eccl. 18. et de son conseil. donec in eccl. 19. raffecte ala coen. Corrence eccl. 20. et forte amans me esse.*

306

Apologie pour les religieuses de Port-Royal, du Saint Sacrement. Contre les injustices & les violences du procedé dont on a usé envers ce Monastère. Troisieme [- et quatrième] partie

1665

2 parties en un volume
in-4 (236 x 185mm)

2 000 / 3 000 €

EXEMPLAIRE ANNOTE PAR LE GRAND BOSSUET ET QUI PASSA ENSUITE DANS LA BIBLIOTHEQUE DE SON NEVEU, JACQUES-BENIGNE BOSSUET

ANNOTATIONS : quelques annotations dans les marges au crayon ou à l'encre de Bénigne Bossuet
RELIURE DE L'EPOQUE. Veau granité, dos à nerfs orné, tranches mouchetées. Boîte

PROVENANCE : Bénigne Bossuet -- Jacques-Bénigne Bossuet, neveu du grand Bossuet (1627-1704), mort en 1743 -- d'une main anonyme, à l'encre brune, sur le feuillet de garde : « acheté le 16 décembre 1742 à l'inventaire des livres de Mgr Benigne Bossuet evesque de Meaux Les Notes qui sont dans le livre sont de sa main » -- cachet humide du XVIII^e siècle avec armes et couronne de comte, répété mais non identifié -- M. de Viete (?) -- de Bourmont Maltot (ex-libris)

Quelques éclats à la reliure, coiffes frottées

Les quelques annotations portées dans les marges de cet exemplaire, au crayon ou à l'encre, sont de la main du Grand Bossuet. On retrouve son abréviation caractéristique au crayon «NA» pour *nota* que l'on rencontre sur les deux œuvres de Descartes (*Principes* et *Méditations*) conservées à la BnF.



307

307

LA FONTAINE, Jean de.

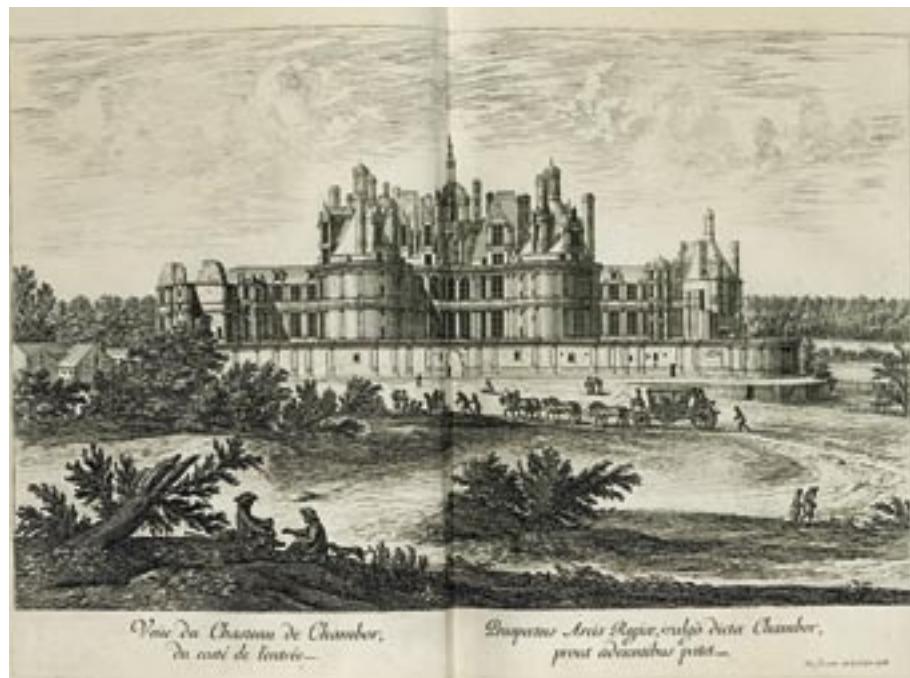
Contes et nouvelles en vers

Paris, Claude Barbin, 1665-1666

2 parties en un volume

in-12 (144 x 83mm)

6 000 / 8 000 €



308

308

Vues des maisons royales et des villes conquises par Louis XIV

Paris, 1667-1682

In-folio (526 x 405mm)

15 000 / 20 000 €

BEL EXEMPLAIRE

EDITION ORIGINALE

ANNOTATIONS : corrections manuscrites d'une main contemporaine aux pages 4 et 8 de la première partie, et aux pages 96 et 97 de la seconde partie

RELIURE DE L'EPOQUE. Veau moucheté, dos à nerfs orné, tranches rouges. Etui

PROVENANCE : comte de Billy (ex-libris) -- comtesse des Courtills (ex-libris) -- M. Merle (Paris, 1945, n° 106) -- Georges Renand (Paris, 1960, n° 21)

REFERENCE : Tchemerzine III, 853-854

Très légères restaurations aux coiffes et aux coins.

Les deux parties sont homogènes. Comme il se doit, la date à la page de titre de la seconde partie est erronément imprimée 1646 au lieu de 1666.

EXEMPLAIRE LA ROCHEFOUCAULD

ILLUSTRATION : 45 gravures de Sylvestre, Dorbey, Marotte, La Boissière, Brissard, J. Marot, S. Leclerc

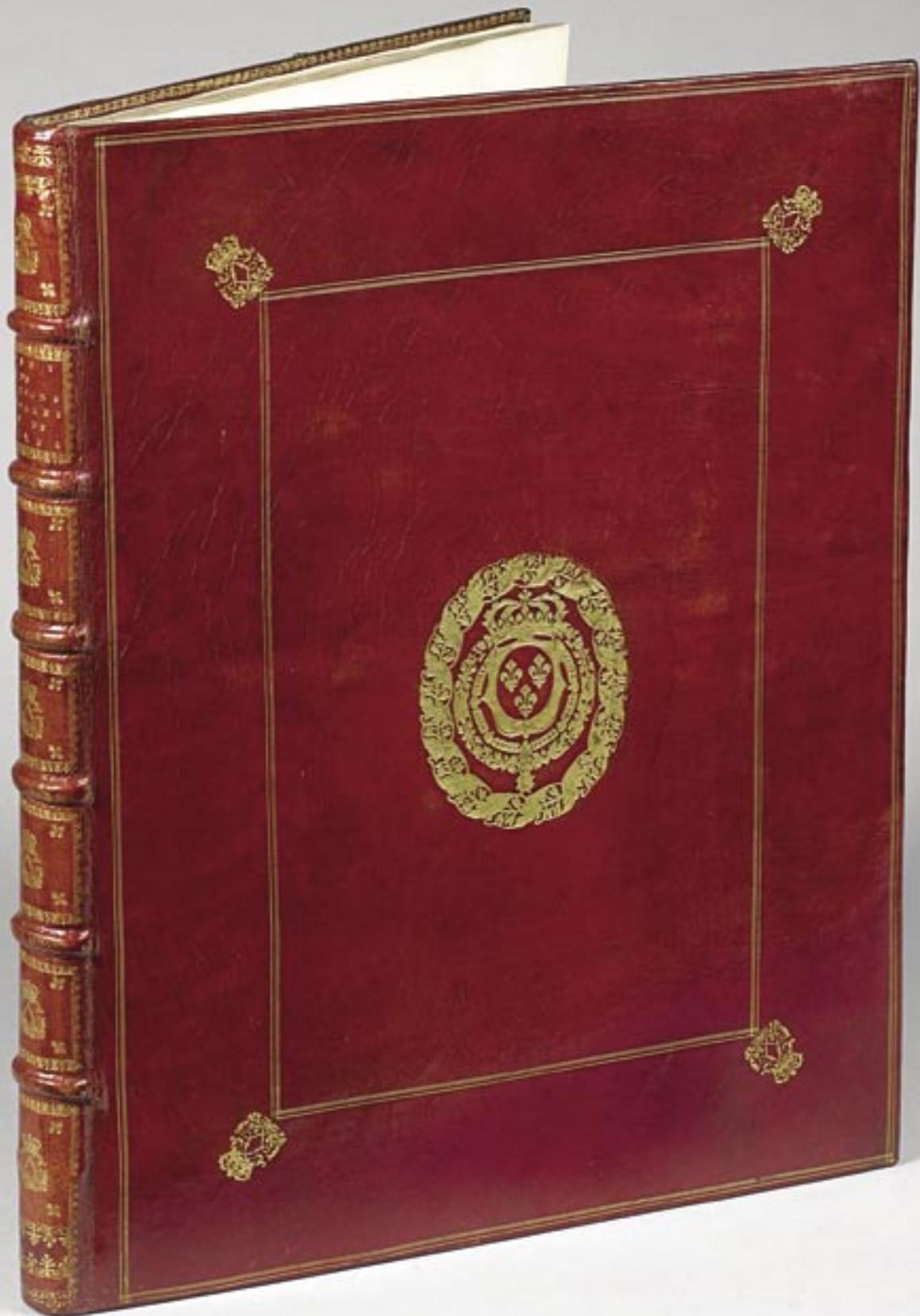
RELIURE DE L'EPOQUE. Maroquin rouge, armes royales au centre des plats, encadrement à la Du Seuil,

chiffre couronné aux angles, dos à nerfs orné de chiffres couronnés et de fleurs-de-lis, tranches dorées

PROVENANCE : bibliothèque des La Rochefoucauld au château de La Roche-Guyon (cachet ; Sotheby's Monaco, 7 décembre 1987, n° 405)

Très légères réparations aux charnières et aux coiffes

Célèbre collection de gravures commandée par Colbert pour servir le prestige de Louis XIV et publiée dans la série du Cabinet du roi dont elle formait le troisième volume.





309

309

SIX, Jan.

Medea. Treurspel. Twede Druk

Amsterdam, Jacob Lescailje, 1679

In-4 (235 x 180mm)

5 000 / 7 000 €



309

RARE LIVRE ILLUSTRE PAR UNE EAU-FORTE DE REMBRANDT ET ECRIT PAR UN PROCHE AMI DE L'ARTISTE DONT IL GRAVA LE PORTRAIT

Initiales, bandeaux et culs-de-lampe gravés sur bois

ILLUSTRATION : eau-forte de Rembrandt en frontispice, exécutée en 1648, *Médée ou le mariage de Jason et de Créeuse*, 5e état, sans la signature de l'artiste ni les vers ajoutés

RELIURE. Parchemin ivoire, roulette d'une torsade dorée en encadrement sur les plats, dos long orné de motifs et de filets dorés, tranches dorées

PROVENANCE : Aubrey Penderel Janion (ex-libris)

REFERENCES : Hind 235 -- cf. exemplaire Piot, cité par Rahir, catalogue Dutuit, 1891, n° 612 -- Fairfax-Murray, *German*, II, 356

Bordures extérieures de la planche et des papiers de gardes doublées de papier japon. Emboîté dans une reliure ancienne

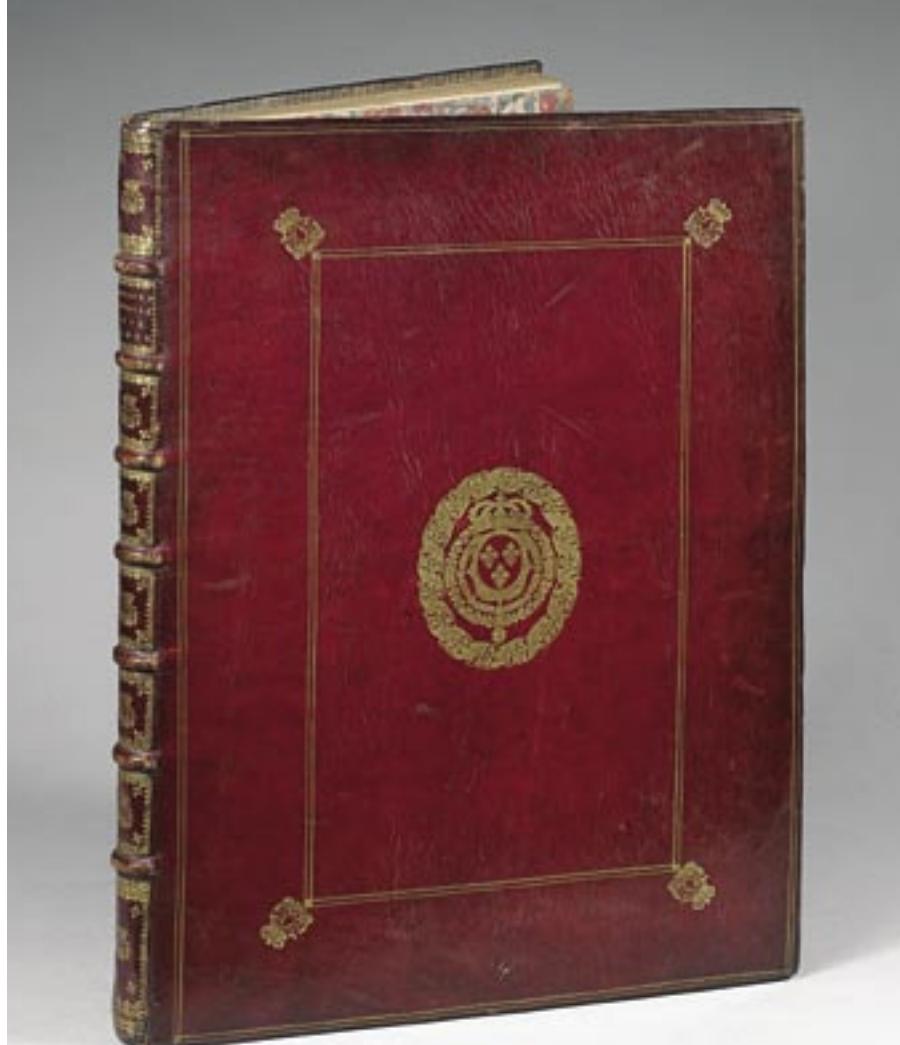
Cette tragédie en cinq actes, d'abord publiée en 1648, est suivie d'un poème, Muiderberg. Son auteur, Jan Six, était bourgmestre de la ville d'Amsterdam. Ami de tout temps de Rembrandt qui avait gravé son portrait en 1647, il fut aussi l'un des plus importants créanciers du peintre. La scène illustrée par Rembrandt n'apparaît pas dans le livre comme l'artiste l'a représentée. Ici, la femme répudiée de Jason, Médée, s'introduit dans le temple où Jason et sa nouvelle épouse Créeuse s'agenouillent devant la statue de Junon. Médée tient un présent d'une main et un poignard de l'autre. L'artiste a utilisé sa technique la plus riche pour établir un contraste entre le premier plan sombre de l'église et le fond brillamment éclairé. Cette eau-forte peut être rapprochée de la peinture de la National Gallery de Londres, *Le Christ et la femme adultère* (1644, huile sur panneau). L'architecture élaborée de cette eau-forte crée une intensité dramatique considérable. Le titre est orné d'une gravure sur bois d'un luth sans cordes, avec l'inscription *Sine Fide Sine Gaudio*. Cet exemplaire porte la date de 1679 comme celui de Hofer à Houghton alors que les deux exemplaires faisant référence, celui de Piot et de Fairfax-Murray, sont tous deux datés de 1680.



310

310

PERRAULT, Charles.
Courses de testes et de bagues faites par le roy et par les princes en l'année 1662
Paris, Imprimerie Royale, 1670
2 parties en un volume in-folio (565 x 418mm)
5 000 / 10 000 €



310

MAGNIFIQUE FETE DE LA JEUNESSE DE LOUIS XIV. BEL EXEMPLAIRE

Nombreux bandeaux, vignettes et initiales

PIECE JOINTE : table des illustrations écrite par une main contemporaine

ILLUSTRATION : frontispice et 30 eaux-fortes de Chauveau représentant les cavaliers des cinq quadrilles et les caparaçons de leurs chevaux, 8 eaux-fortes oblongues sur quatre feuillets doubles, 55 eaux-fortes représentant des emblèmes et des devises, 3 eaux-fortes doubles d'Israël Silvestre

ILLUSTRATION AJOUTEE : une eau-forte coloriée à l'époque à la main, avec, en dessous, l'explication manuscrite d'une main contemporaine

RELIURE DE L'EPOQUE. Maroquin rouge, armes royales au centre des plats, encadrement à la Du Seuil, chiffre couronné aux angles, dos à nerfs orné avec chiffre couronné, tranches dorées

REFERENCE : Brunet II 337

Quelques rousseurs. Bord des plats habilement restauré



311

311

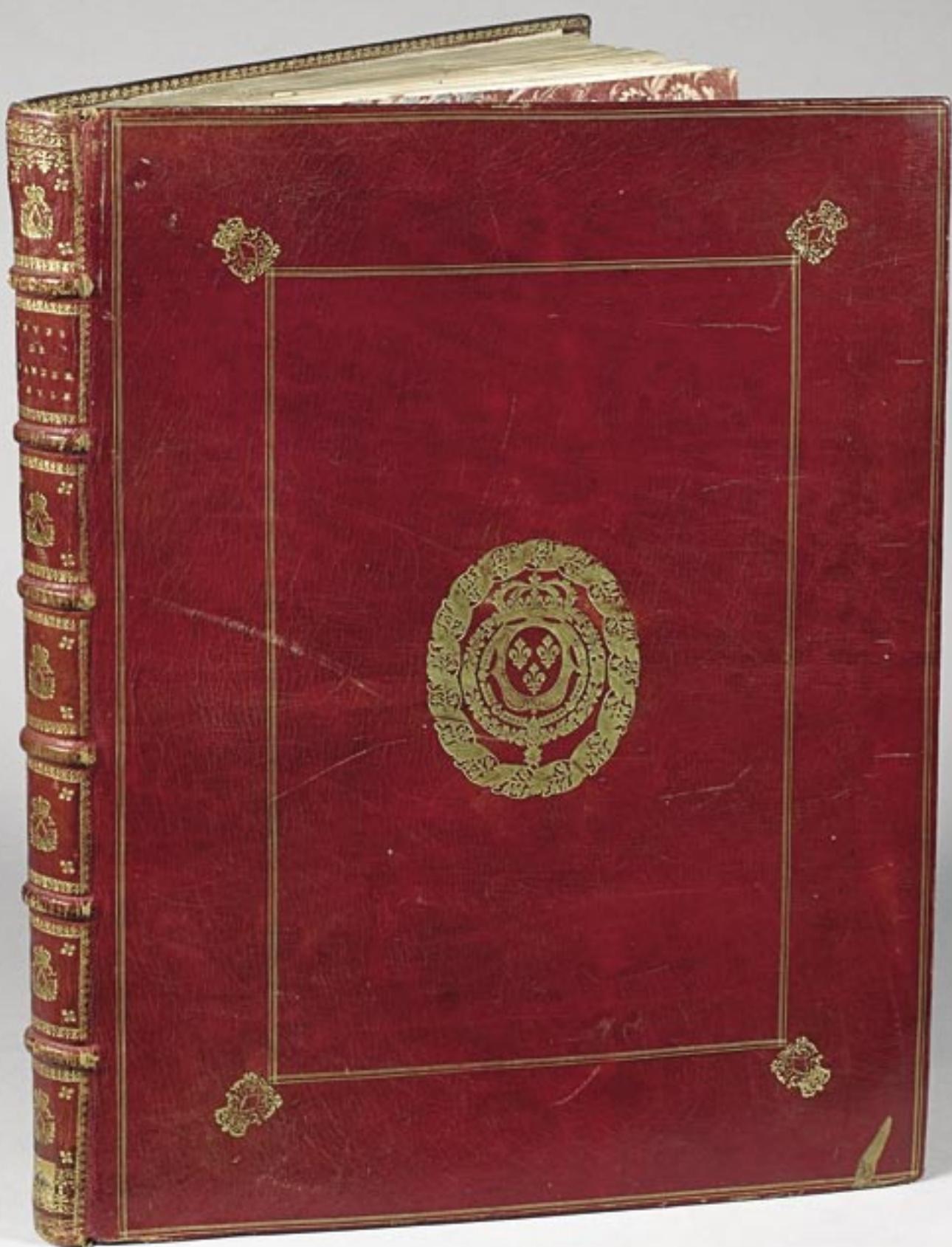
VAN DER MEULEN, Adam Frans.
*[Vues de Versailles, Fontainebleau,
 villes en Belgique et Pays-Bas
 méridionaux]*
 Paris, 1685-1686
 In-folio (540 x 415mm)
 15 000 / 20 000 €

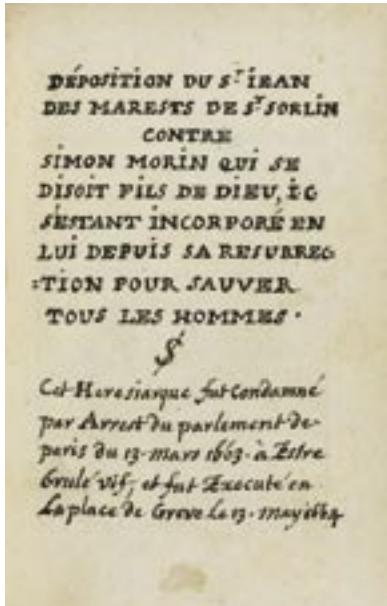
EXEMPLAIRE LA ROCHEFOUCAULD

ILLUSTRATION : 34 gravures originales de Van der Meulen
 RELIURE DE L'EPOQUE. Maroquin rouge, décor doré, armes royales au centre des plats, encadrement à la Du Seuil, chiffre couronné aux angles, dos à nerfs orné du chiffre couronné et de fleurs-de-lis, tranches dorées
 PROVENANCE : bibliothèque La Rochefoucauld au château de La Roche-Guyon (cachet ; Sotheby's Monaco, 9 décembre 1987, n° 932)

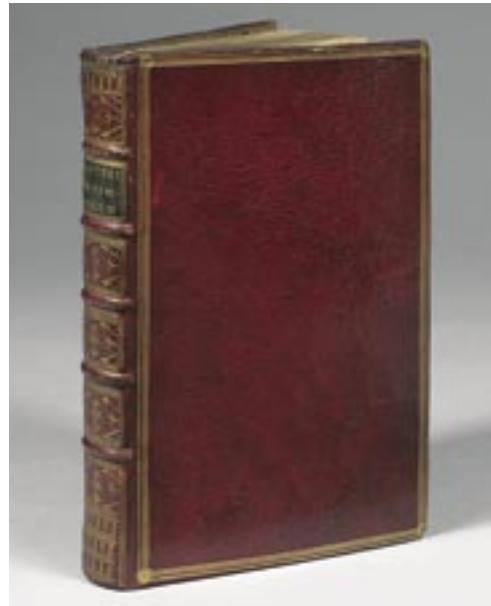
Petites épidermures sur les plats

Van der Meulen accompagnait le roi dans ses déplacements et ses campagnes et prenait chaque matin les ordres du souverain pour le choix des scènes à représenter. Celles-ci datent de 1672 à 1678. Les exemplaires se rencontrent le plus souvent avec 35 planches.





312



312

312

BARRE, Jean-Louis, et Jean Desmarests de Saint-Sorlin.

Deposition du Sieur Jean Desmarests de Saint-Sorlin contre Simon Morin qui se disoit fils de Dieu

[Manuscrit]

vers 1680

3 ouvrages en un volume
in-8 (171 x 108mm)

3 000 / 5 000 €

SURPRENANT MANUSCRIT INEDIT RELATANT LE COMBAT DE DEUX ILLUMINES

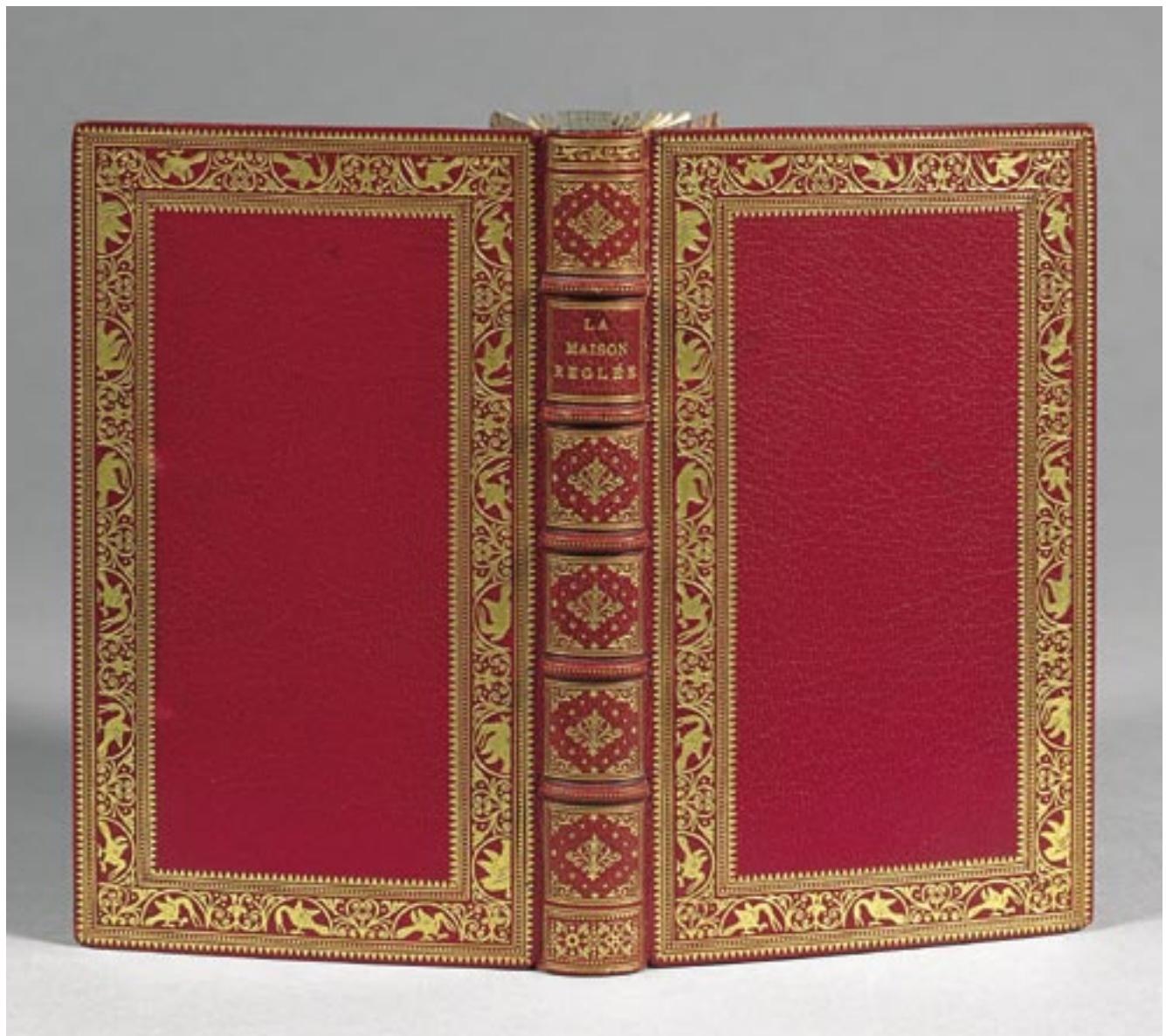
[Avec :] R.P. Niceron, *Les Vies de Simon Morin, et de François Davenne son disciple*, 48 p. [avec :] Simon Morin, *Declaration de Morin depuis peu délivré de la Bastille sur la révocation de ces pensées*, Paris, Claude Morlot, 1649, 6 pages

MANUSCRIT. 180 pages à l'encre noire

RELIURE DE L'EPOQUE. Maroquin rouge, encadrement d'un triple filet doré avec rosaces aux angles, dos à nerfs entièrement orné de motifs dorés et au pointillé, tranches dorées

PROVENANCE : Jean-Louis Barré, auditeur à la cour des Comptes le 16 mai 1688, ce «bibliophile instruit et lettré recherchait avec ardeur les traités singuliers en tout genre et les productions rares» (J. Guigard, Nouvel Armorial, II, 35-36) -- Ambroise Firmin Didot (ex-libris ; Paris, 1884, n° 172)

Ce manuscrit est de la main du collectionneur parisien Jean-Louis Barré qui copie ici la déposition que fit, sous serment, Desmarests de Saint-Sorlin le 23 mai 1662. Familiar de l'Hôtel de Rambouillet, Desmarests de Saint-Sorlin fut l'un des intimes du cardinal de Richelieu qui apprécia et utilisa sa vaste culture, le nomma conseiller du Roi, contrôleur général de l'extraordinaire des Guerres et secrétaire général de la Marine du Levant. Sa protection en fit l'un des premiers membres de l'Académie française et même, de 1634 à 1638, son premier chancelier. C'est chez lui que se tinrent les premières réunions et que furent élaborés les statuts fondateurs de l'Académie. Une de ses comédies à clés, *Les Visionnaires*, qui annonce *Les Précieuses ridicules*, eut quarante années de succès. Son poème *Clovis ou la France chrestienne* (1653) était une déclaration de guerre des modernes contre les anciens et s'attira la réplique de Boileau dans son *Art poétique*. Il polémiqua contre Port-Royal et les hérétiques. Par jalouse sans doute, Desmarests résolut de perdre Morin. Feignant d'abonder dans les idées de celui-ci, il signa un écrit où il s'engageait à lui obéir partout et toujours et déclara le reconnaître pour «Fils de l'Homme et Fils de Dieu». Morin lui fit confidence de ses songeries. Dénoncé par Desmarests comme complice et hérétique, Morin fut arrêté à son domicile en mars 1662 alors qu'il mettait la dernière main à un placet destiné au roi pour le convaincre de le reconnaître comme la réincarnation du Christ. Il fut incarcéré au Châtelet puis condamné à être brûlé vif, sentence que le Parlement, présidé par Lamoignon, n'hésita pas à confirmer.



313

313

AUDIGER.

La Maison réglée et l'art de diriger la maison d'un grand seigneur

Paris, Michel Brunet, 1700

In-8 (168 x 95mm)

4 000 / 6 000 €

EXEMPLAIRE DU BARON PICHON, RELIE AVEC LA CELEBRE DENTELLE «AUX PELICANS»

ILLUSTRATION : 6 figures représentant des plans de table
RELIURE DU XIX^E SIECLE SIGNÉE DE CHAMBOLE-DURU. Maroquin rouge, encadrement d'une large dentelle «aux pélicans», dos à nerfs orné, tranches dorées.

PROVENANCE : baron Pichon (Paris, 1897, n° 196) -- Georges Heilbrun -- Raymond Oliver (ex-libris)
REFERENCE : Vicaire 53

Charnière du plat supérieur fragile

L'auteur annonce dans sa longue préface qu'il a travaillé pendant trente-cinq ans à diriger plusieurs maisons de qualité. Il donne conseil aux maîtres et maîtresses qui «veulent que leurs gens aient de l'amour & de l'affection pour eux». «Il faut qu'ils les traitent avec douceur & bénignité, qui ne se mettent pas sur le pied de les chasser d'abord, ou traiter trop rigoureusement pour des bagatelles».



314

314

GALLAUP de CHASTEUIL,
Pierre.

*Discours sur les arcs triomphaux
dressés en la ville d'Aix*
Aix-en-Provence, Jean Adibert, 1701
In-folio (325 x 200mm)

10 000 / 15 000 €



314

LIVRE DE FETES AIXOIS

EDITION ORIGINALE. Vignettes et initiales gravées

ILLUSTRATION : 4 eaux-fortes originales, dont 3 dépliantes

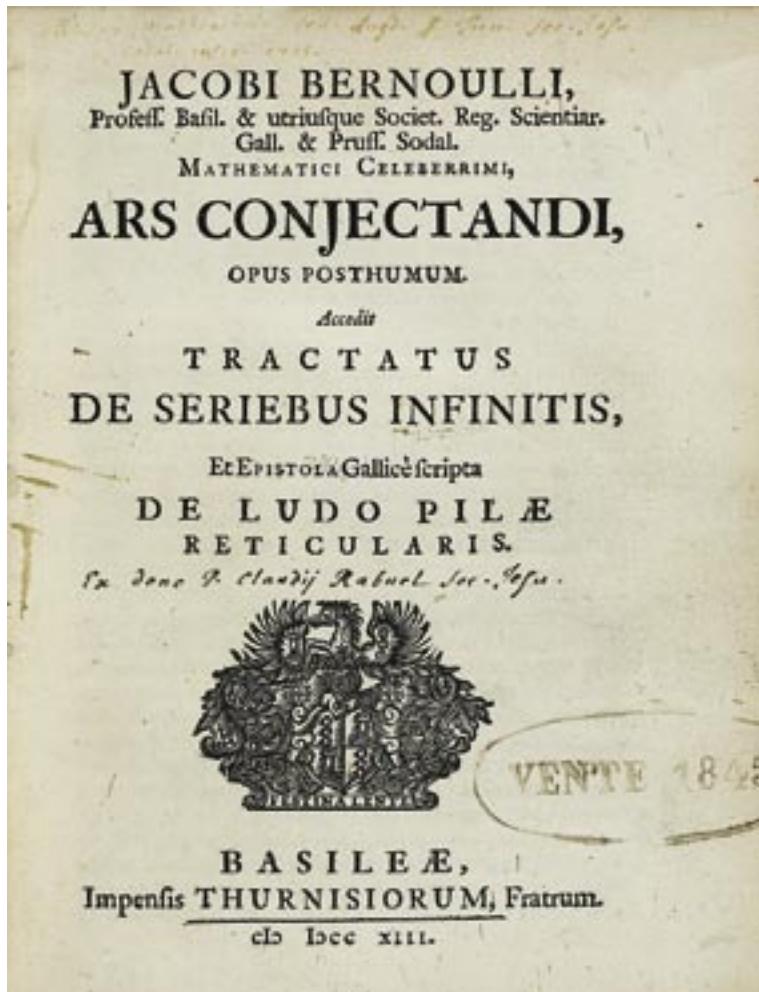
RELIURE DE L'EPOQUE. Veau jaspé, armes au centre des plats, dos long orné

PROVENANCE : Claude-Alexandre de Villeneuve, comte de Vence, lieutenant-général des armées du Roi (Olivier-Hermal-de Roton 1648)

REFERENCES : Vinet 511 -- Ornamentstichsammlung Katalog 3007

Charnières et coiffes restaurées

L'entrée à Aix-en-Provence des deux petits-fils de Louis XIV, Louis, duc de Bourgogne, et son jeune frère Charles, duc de Berry, donna lieu à la construction d'arcs de triomphe. L'organisateur de la réception, Pierre Gallaup de Chasteuil (1644-1727) était un familier de Mademoiselle de Scudéry, de Furetière et de Boileau. L'auteur, l'imprimeur et l'illustrateur sont de souche aixoise. Ce livre est souvent confondu avec celui du père de Gallaup de Chasteuil, relatant la réception de Louis XIII dans cette même ville en 1622. Aucun exemplaire de ce livre n'a été recensé dans les ventes aux enchères internationales depuis 1977.



315

315

BERNOULLI, Jacques.
Ars conjectandi, opus posthumum
 Bâle, Thurnisiorum, 1713
 In-4 (190 x 149mm)
 4 000 / 6 000 €

BEL EXEMPLAIRE

PREMIERE EDITION

ILLUSTRATION : 3 planches repliées représentant deux tableaux, 7 figures mathématiques

RELIURE. Veau glacé du XIXe siècle, encadrement de trois filets dorés, dos à nerfs orné, tranches rouges

PROVENANCE : P. Claude Rabuel, jésuite (ex-dono manuscrit du XVIIIe siècle) -- cachet «vente 1845» sur la page de titre

RÉFÉRENCE : Brunet I 803

Petite usure aux mors

Originaire d'Anvers, réfugiée à Bâle à la fin du XVIe siècle, la famille des Bernoulli a joué, en l'espace de trois générations, un rôle primordial dans les sciences des XVIIe et XVIIIe siècles. Fils d'un conseiller d'Etat, Jacques se lance dans l'apprentissage de l'astronomie et des mathématiques, puis initie son cadet Jean. Les deux frères nourrissent une même passion pour le calcul infinitésimal leibnizien qu'ils vont contribuer à développer et à propager. Nommé professeur à l'université de Bâle, Jacques publie la première intégration d'une équation différentielle qui porte aujourd'hui son nom. Son ouvrage posthume *Ars conjectandi* pose les fondements de la théorie statistique du calcul des probabilités. On y trouve pour la première fois les fameux nombres de Bernoulli.